

Femmes/hommes : des inégalités qui persistent

RÉSUMÉ

Les femmes représentent 53 % de la population parisienne soit 1,19 millions de personnes. On s'intéresse dans cette note aux indicateurs de conditions de vie qui aident à cerner les inégalités femmes/hommes et renseignent sur la population des

femmes en situation précaire. Les données du recensement 2011 ont été mobilisées pour approcher la population féminine en fonction du niveau de formation, des emplois exercés et des situations de monoparentalité. Des données plus

spécifiques ont été exploitées sur les demandeuses d'emploi (source: Pôle emploi), les inégalités salariales (Insee DADS), les femmes vivant dans la pauvreté (CAF de Paris) et les femmes sans domicile (enquête Insee et Samu social de Paris).

1/ Une majorité de femmes à Paris

Paris compte 1,19 millions de femmes au 1^{er} janvier 2011 soit 53 % de la population parisienne. Leur prépondérance dans la population paraît tenir à deux phénomènes. D'une part un flux important de jeunes

femmes qui viennent suivre leurs études dans la capitale, d'où une proportion de 55 % de femmes dans la population des 20-24 ans. D'autre part une surmortalité masculine et une forte espérance de vie féminine, qui expliquent

que les femmes représentent 65 % des personnes âgées de soixante-quinze ans ou plus. Ce n'est qu'aux âges intermédiaires (30-44 ans) que l'on trouve des populations équivalentes d'hommes et de femmes.

2/ Moins de femmes diplômées sauf dans les jeunes générations

L'absence de diplômes concerne d'avantage les femmes que les hommes. On compte ainsi 23 % de femmes sans diplôme (ou diplôme inférieur au CAP/BEP) parmi les femmes de 15 ans ou plus non scolarisées alors que le taux est de 20 % chez les hommes. La part des femmes sans diplôme a fortement diminué entre 2006 et 2011 (-4 points) alors qu'elle s'est stabilisée chez les hommes à 20 %. Chez les moins de 25 ans, la proportion de garçons sans diplôme dépasse celle des filles, sans doute du fait d'un nombre plus important de sorties préma-

turées du système scolaire chez les garçons.

Aux âges intermédiaires (25-54 ans), les proportions de personnes sans diplôme sont équivalentes chez les hommes et les femmes. C'est à partir de cinquante-cinq ans que la part de femmes sans diplôme dépasse celle des hommes et s'élève progressivement avec l'âge. Au-delà de 65 ans, 43 % des femmes sont sans diplôme contre seulement 34 % des hommes.

La possession d'un diplôme élevé (Bac + 2 ou plus) demeure

globalement un peu plus répandue chez les hommes (57 %) que chez les femmes (55 %). Cependant là aussi les choses changent au fil des générations. Les jeunes femmes (de moins de 25 ans) sont plus nombreuses à détenir un diplôme correspondant à un 2^e ou 3^e cycle universitaire que les hommes au même âge (61 % contre 45 %). Entre 25 et 54 ans la part de diplômés de l'enseignement supérieur est comparable quel que soit le sexe. Ce n'est qu'à partir de 65 ans que les hommes sont plus nombreux à détenir un diplôme élevé.

3/ Deux fois plus de femmes que d'hommes à temps partiel

En matière d'activité, les Parisiennes se distinguent par un taux d'activité inférieur à celui des hommes, un recours au temps partiel beaucoup plus important ainsi qu'une concentration dans certaines catégories socio-professionnelles.

Le pourcentage de femmes actives n'a cessé de progresser et se situe aujourd'hui à un niveau relativement élevé (61 % de femmes actives en 2011) mais le taux d'activité des femmes demeure inférieur à celui des hommes (70 %) et cela quelle que soit la classe d'âge. L'écart s'accroît avec l'âge: chez les personnes âgées de 60 à 64 ans, le taux d'activité des femmes est de 43 % au lieu de 51 % chez les hommes.

Le temps partiel: pour les femmes actives, le temps partiel est devenu un mode d'entrée privilégié sur le marché du travail, particulièrement depuis les années 90.

Parmi les femmes actives ayant un emploi, 22 % sont à temps partiel contre 11 % pour les hommes. Les écarts se creusent surtout à partir de 35 ans.

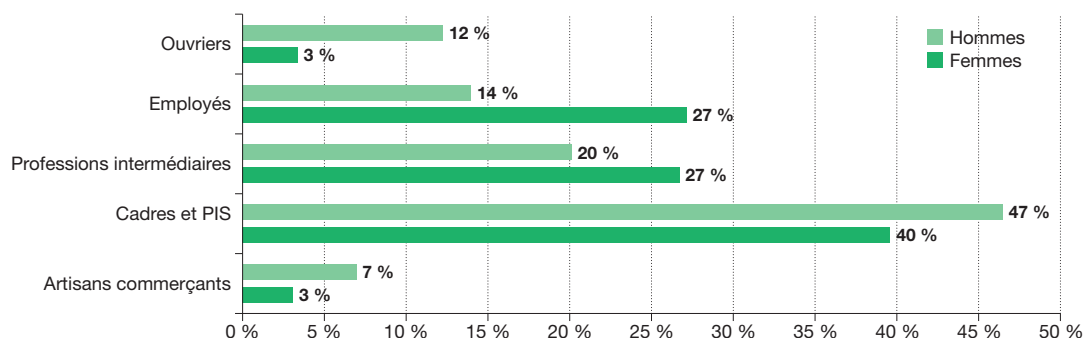
Subi ou choisi? Il est important de considérer le contexte dans lequel s'exerce le temps partiel. Lorsqu'il est imposé par l'employeur, il est le plus souvent associé à un travail non qualifié, fréquemment instable parce qu'à durée déterminée, ainsi qu'à horaires atypiques. Il conduit en général à une précarité de l'insertion sur le marché du travail. En revanche lorsqu'il est « choisi » par les femmes, le temps partiel est souvent de longue durée, transitoire dans le cycle de vie professionnelle puisque pris durant la période d'éducation des enfants. Il n'est plus perçu comme un facteur de précarité, même s'il est toujours un facteur de moindre développement de carrière, voire d'une plus grande dépendance financière du conjoint, source possible de difficultés

lors d'une séparation. Il n'existe donc pas un temps partiel, mais des temps partiels.

Les conditions d'emploi jouent aussi un rôle dans la précarité. Les frontières de l'emploi et du sous-emploi, de l'activité et de l'inactivité sont fluctuantes pour nombre de femmes, en particulier pour les plus jeunes et les moins qualifiées d'entre elles. 16 % des femmes actives ayant un emploi ont un contrat précaire soit trois points de plus que les hommes.

Catégories d'activité: dans ce domaine, les disparités sont grandes entre les femmes et les hommes. Ces derniers sont de loin les plus nombreux dans la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures », de même que dans celles des ouvriers et des « artisans, commerçants, chefs d'entreprises ». Les femmes sont au contraire surreprésentées dans les postes d'employés et de « professions intermédiaires ».

Paris - Répartition des actifs par CSP et sexe



Source : Insee, recensement de la population 2011

4/ Salaires : des disparités prononcées entre les femmes et les hommes

Selon une étude réalisée par l'Apur en partenariat avec la direction régionale de l'INSEE en 2010, les Parisiennes ont perçu en moyenne en 2007 un revenu salarial annuel net de 24 100 €. Ce revenu est plus élevé que celui des autres femmes de France métropolitaine mais inférieur de 27 % à celui des Parisiens. Les écarts augmentent avec l'âge des salariés, au fur et à mesure des déroulements de carrière.

Une partie de l'écart de revenus salariaux entre Parisiennes et Parisiens est liée au fait que les femmes effectuent moins d'heures de travail sur l'année : 1441 heures en moyenne, contre 1524 heures pour les hommes, soit 5 % de moins.

À Paris, 28 % des femmes salariées, contre 19 % des hommes, sont à temps partiel sur leur poste principal.

Toutefois, l'essentiel de l'écart tient à la différence de rémunération horaire. Le salaire net horaire moyen des Parisiennes est pourtant élevé (16,20 €). Il est même supérieur à celui de l'ensemble des hommes salariés résidant en Métropole. Mais il est inférieur de 23 % à celui des salariés parisiens. Ces différences de rémunération peuvent refléter en partie d'autres inégalités entre les femmes et les hommes, en particulier dans l'accès aux différents types d'emploi. Les Parisiennes sont plus actives, plus souvent cadres et plus diplômées que les

autres femmes. Elles exercent néanmoins des emplois qui demeurent, en moyenne, moins qualifiés et rémunérateurs que ceux des Parisiens.

Si l'on raisonne « à emploi comparable », il reste un écart de 18 % entre les salaires perçus par les femmes et les hommes résidant dans la capitale. Une Parisienne perçoit, en moyenne, un salaire horaire net inférieur de 18 % à celui perçu par un Parisien du même groupe d'âge, de même catégorie socioprofessionnelle, de même condition d'emploi (temps complet ou partiel), et employé sur le même type de contrat par une entreprise du même domaine et de taille comparable, dans le même secteur d'activité.

5/ Au-delà de 60 ans, les femmes seules apparaissent plus vulnérables face à la précarité

À Paris, 21 236 personnes sont bénéficiaires du minimum vieillesse (titulaires de l'ASV ou de l'ASPA) au 31/12/2012. La population couverte par cette allocation représente 4,6 % de la population de 60 ans ou plus contre 3,4 % en Ile-de-France. Les femmes représentent 52 % de l'ensemble des bénéficiaires

parisiens et leur taux augmente avec l'âge. Toutefois, 4,1 % des femmes sont couvertes par cette allocation contre 5,3 % pour les hommes. L'essentiel de ces bénéficiaires sont des personnes vivant seules (69,3 % des Parisiens, et 64,4 % des Franciliens). En grande partie, il s'agit de femmes seules : 67 %

à Paris, 73 % en Ile-de-France. À l'inverse les hommes sont particulièrement surreprésentés parmi les bénéficiaires vivant en ménage de plusieurs personnes. Les femmes qui se retrouvent seules suite au départ ou au décès du conjoint apparaissent plus vulnérables face à la précarité.

6/ Chômage : un peu plus de chômeuses que de chômeurs

Selon les données du recensement 2011, les Parisiennes sont un peu plus touchées que les hommes par le chômage : 12 % des femmes actives sont demandeuses d'emploi contre 11 % des hommes actifs.

Cette moyenne ne doit pas masquer des différences liées à l'âge :

- de 15 à 24 ans, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes. Leur taux d'activité est également inférieur. Ces éléments statistiques témoignent sans doute du fait que les jeunes femmes poursuivent des études plus longues que leurs homologues masculins ;
- de 25 à 49 ans, le taux de chômage des femmes devient légèrement supérieur à celui des hommes. On peut y voir l'effet des conditions parfois difficiles de retour à l'emploi des jeunes mamans à la suite d'une interruption d'activité ;
- après 50 ans, le taux de chômage des femmes redevient

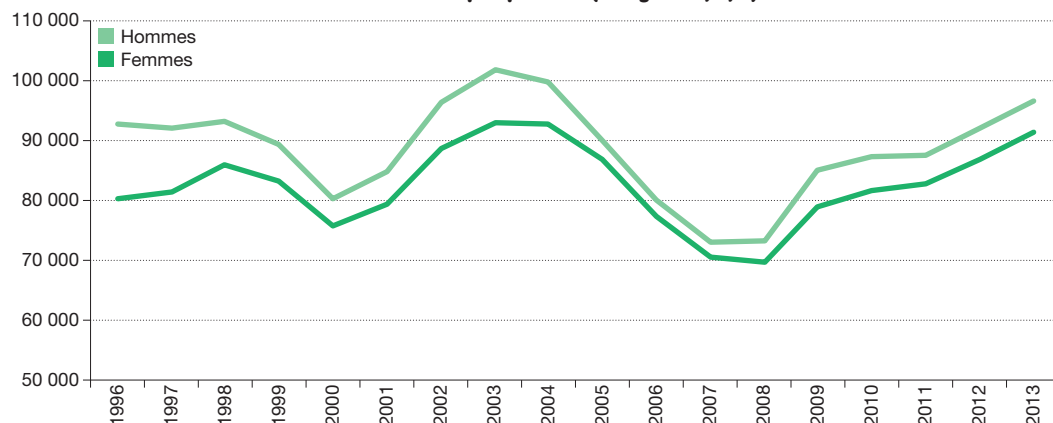
inférieur à celui des hommes, c'est le reflet d'une période où le taux d'activité féminin était plus faible.

Pôle emploi fournit également des informations statistiques sur les demandeurs d'emploi. Fin 2013, 91 400 Parisiennes im-

médiatement disponibles étaient inscrites à Pôle emploi à Paris (catégories A, B et C) contre 96 600 Parisiens. Selon ces données, Paris compte donc un peu moins de demandeuses d'emploi (48,6%) que de demandeurs (51,4%). Depuis fin 2008, début de la crise, le chômage a

davantage progressé chez les hommes (+32%) que chez les femmes (+31,1%) mais au cours de l'année 2013, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté un peu plus rapidement pour les femmes que pour les hommes.

Paris - Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par sexe (catégorie A, B, C)



Source : Pôle emploi, DARES

7/ Une catégorie fragile : les familles monoparentales

Les contraintes qui pèsent sur les femmes en général pèsent particulièrement sur celles qui sont à la tête d'une famille monoparentale. Or 84 % des familles monoparentales ont une femme à leur tête. Pour ces femmes, les difficultés d'articulation vie professionnelle/

vie familiale sont plus lourdes avec des conséquences en termes financiers et d'emploi du temps. La pauvreté est particulièrement répandue parmi ces familles. Paris compte 65 077 familles monoparentales dont le parent est une femme. Selon les données de la CAF de Pa-

ris, 8 % de ces familles (5 289 femmes) sont bénéficiaires du RSA (socle uniquement + socle et activité sans majoration) et 36 % vivent sous le seuil de bas revenus fin 2013 (le seuil de bas revenus étant fixé à 1 021 euros/UC).

8/ Les femmes sans domicile : elles sont généralement accueillies en hôtel, en logement d'urgence ou dans des foyers

Données de l'enquête Insee 2012

Selon l'enquête Insee 2012, les femmes représentent 41 % des adultes sans domicile dénombrés dans l'agglomération parisienne soit une part très supérieure à celle obtenue dans les autres agglomérations de plus de 200 000 habitants (36 %).

Leur nombre a plus que doublé par rapport à l'enquête précédente (2001) tandis que celui des hommes progressait moins fortement. Peu de femmes sans domicile sont à la rue (2 %). Elles sont généralement accueillies en hôtel, en logement d'urgence ou dans des foyers. Le profil des femmes sans do-

micile a peu évolué entre 2001 et 2012: elles sont en majorité accompagnées d'enfants (56 % contre 51 % en 2001) et une partie sont en couple (22 % contre 17 % en 2001).

Données de l'observatoire du SAMU social de Paris

En termes d'accueil, l'Observa-

toire du SAMU social de Paris distingue l'hébergement des adultes isolés (« hébergement simple ») et celui des familles avec enfants.

- 9888 adultes isolés ont été hébergés en 2010 au moins une nuit via le 115 ou par les équipes mobiles d'aide (EMA). Dans cette population d'isolés, 17,2 % sont des femmes. Le poids très majoritaire des hommes est lié à plusieurs raisons. En particulier le contexte de rupture familiale qui précède souvent la perte du logement joue en défaveur des hommes car les femmes bénéficient généralement de la garde des enfants et préservent ainsi leur toit. De même, les femmes avec enfants qui perdent leur domicile

obtiennent une aide rapide des services sociaux, en particulier un hébergement.

- 3708 familles ont été hébergées via le 115. Elles totalisent 11 191 personnes (adultes + enfants). Parmi les adultes, les femmes constituent le public majoritaire. Leur part est de 66 % en 2010. Cette surreprésentation se relie à la forte proportion de familles monoparentales (55 %) avec à leur tête une femme. L'âge moyen des adultes en famille est nettement moins élevé que celui des adultes isolés, notamment en raison de ce qui « fait la famille », c'est-à-dire la présence d'un enfant mineur : les hommes adultes en famille ont en moyenne 35 ans et les femmes 31 ans.

Les campements sur l'espace public

Selon les données de la brigade d'assistance aux personnes sans-abri (BAPSA) traitées par l'Apur, il existe à Paris une nette prédominance des campements composés uniquement d'hommes. On observe cependant un nombre croissant de campements féminins, installés principalement rive droite.

Au-delà des constats économiques et sociaux, les disparités femmes/hommes s'étendent à des domaines tels que la présence sur l'espace public, la répartition des tâches domestiques ou encore le sport.

Les campements de femmes sur l'espace public

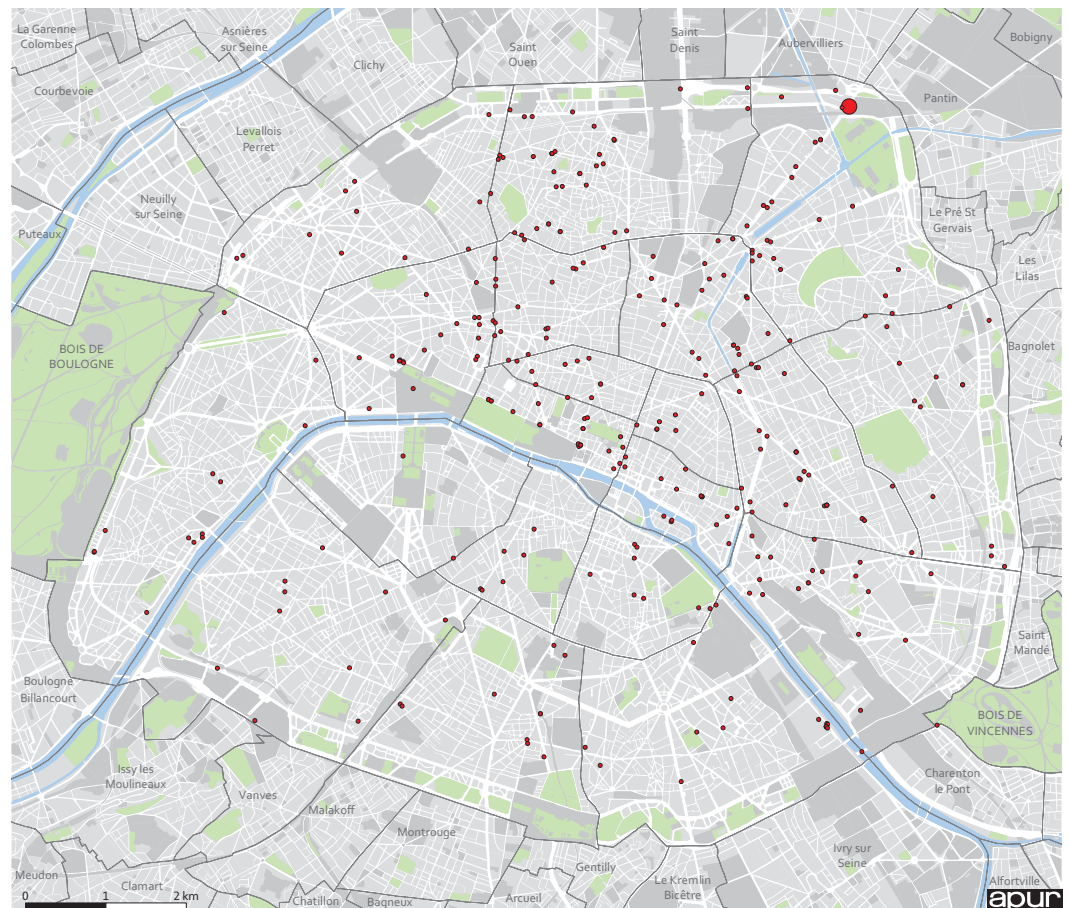
FEMMES uniquement
Janvier, février, mars,
octobre, novembre

Nombre de personnes

- Moins de 5
- De 5 à 9
- De 10 à 19
- De 20 à 39
- 40 ou plus

■ Principaux équipements

Source : BAPSA 2013



Quelques références

Présence sur l'espace public
« L'usage de la ville par les femmes », a-urba, ADES-CNRS, rapport d'étude, 2011.
« L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », IAU Ile-de-France, Note rapide n° 608 - novembre 2012.

Répartition des tâches domestiques
« En moyenne, les femmes consacrent 3h52 par jour aux tâches domestiques contre 2h24 pour les hommes, indique l'enquête Emploi du temps 2009-2010 de l'Insee. À la maison, les hommes

s'adonnent volontiers au bricolage (25 minutes quotidiennes contre 4 pour les femmes), au jardinage et aux soins aux animaux (22 minutes et 14 pour madame). Mais les femmes passent trois fois plus de temps que les hommes à faire le ménage, la cuisine, les courses ou à s'occuper du linge et deux fois plus à s'occuper des enfants ou d'un adulte à charge à la maison. »

Source : Insee - enquête Emploi du temps 2009-2010, personnes de 15 ans et plus en France métropolitaine.

Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations
« En théorie et réglementairement, les femmes peuvent pratiquer tous les sports. Dans les faits, une quarantaine comptent moins de 20 % de femmes ; il y a toujours très peu de femmes dans les sports considérés comme « masculins », tels le rugby, les sports de force, de combat rapproché, les sports à risque et motorisés, etc. Elles y sont minoritaires et surtout encore très malvenues. Le football n'a pas connu cet

« engouement » annoncé par les media après 1998, la FFF (fédération française de football) comptant à ce jour moins de 3 % de femmes. Plus généralement, les femmes ne représentent qu'un tiers des licenciés, moins de 40 % des sportifs de haut niveau « aidés » et elles sont sous-représentées dans les postes d'encadrement. »
Catherine Louveau, Revue du projet, n° 18, juin 2012.
Catherine Louveau est sociologue, professeur en Staps à l'université Paris-Sud.

8/ Annexes

Paris, Répartition de la population par sexe et âge (2011)

	Femmes		Hommes		Ensemble
	Effectif	Part	Effectif	Part	
Moins de 5 ans	58 224	49%	59 832	51%	118 057
5 à 9 ans	51 409	49%	53 890	51%	105 299
10 à 14 ans	49 350	49%	50 674	51%	100 024
15 à 19 ans	59 955	51%	56 846	49%	116 801
20 à 24 ans	104 165	55%	84 002	45%	188 167
25 à 29 ans	118 725	53%	107 352	47%	226 077
30 à 34 ans	98 515	50%	97 485	50%	195 999
35 à 39 ans	87 244	49%	89 244	51%	176 488
40 à 44 ans	77 779	50%	77 643	50%	155 422
45 à 49 ans	75 279	52%	70 498	48%	145 777
50 à 54 ans	70 535	52%	64 232	48%	134 767
55 à 59 ans	70 629	54%	59 789	46%	130 418
60 à 64 ans	68 449	54%	58 732	46%	127 182
65 à 69 ans	50 459	55%	40 683	45%	91 142
70 à 74 ans	39 489	57%	30 012	43%	69 501
75 à 79 ans	37 121	60%	24 355	40%	61 475
80 à 84 ans	33 528	64%	18 970	36%	52 499
85 à 89 ans	24 923	69%	11 229	31%	36 153
90 à 94 ans	10 126	74%	3 510	26%	13 636
95 à 99 ans	3 454	81%	832	19%	4 286
100 ans ou plus	665	83%	140	17%	805
Ensemble	1 190 024	53%	1 059 951	47%	2 249 975

Source : INSEE, recensement de 2011

Paris, Répartition de la population de 15 ans ou plus non scolarisée selon le niveau de diplôme par sexe et âge (2011)

	Femmes					Hommes				
	Total femmes	Sans diplôme		Diplôme Bac + 2 ou plus		Total hommes	Sans diplôme		Diplôme Bac + 2 ou plus	
		Effectif	Part	Effectif	Part		Effectif	Part	Effectif	Part
15 à 19 ans	2 718	1 396	51 %	141	5 %	3 977	2 328	59 %	134	3 %
20 à 24 ans	32 741	4 140	13 %	18 283	56 %	31 407	5 793	18 %	13 063	42 %
25 à 39 ans	271 722	24 537	9 %	204 670	75 %	269 956	28 080	10 %	190 063	70 %
40 à 54 ans	217 970	44 076	20 %	120 628	55 %	208 493	41 408	20 %	112 788	54 %
55 à 64 ans	137 511	37 219	27 %	65 793	48 %	117 356	30 437	26 %	59 811	51 %
65 ans ou plus	198 073	85 627	43 %	60 059	30 %	128 561	43 719	34 %	55 783	43 %
Ensemble	860 736	196 995	23 %	469 572	55 %	759 751	151 769	20 %	431 640	57 %

Note de lecture : 56% des femmes âgées de 20 à 24 ans sont titulaires d'un diplôme Bac + 2 ou plus contre 42% pour les hommes au même âge

Source : INSEE, recensement de 2011

Paris - Taux d'activité et taux de chômage par sexe et âge (2011)

	Femmes					Hommes				
	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Actives	Taux d'activité	Taux de chômage	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Actifs	Taux d'activité	Taux de chômage
15 à 19 ans	4 375	2 036	6 411	11 %	32 %	4 562	2 355	6 917	12 %	34 %
20 à 24 ans	46 380	9 576	55 956	54 %	17 %	37 787	9 541	47 328	56 %	20 %
25 à 39 ans	241 330	32 400	273 730	90 %	12 %	246 983	29 347	276 330	94 %	11 %
40 à 54 ans	175 285	20 974	196 259	88 %	11 %	179 699	19 600	199 299	94 %	10 %
55 à 64 ans	76 438	7 737	84 175	61 %	9 %	71 696	8 522	80 218	68 %	11 %
65 ans ou plus	10 673	505	11 178	6 %	5 %	13 930	469	14 399	11 %	3 %
Ensemble	554 482	73 228	627 710	61 %	12 %	554 657	69 833	624 490	70 %	11 %

Source : INSEE, recensement de 2011

Paris, Nombre et part des contrats précaires par sexe et âge (2011)

	Femmes			Hommes		
	Contrats précaires	Actives ayant un emploi	Part des actives ayant en emploi en contrat précaire	Contrats précaires	Actifs ayant un emploi	Part des actifs ayant en emploi en contrat précaire
15 à 19 ans	2 436	4 369	56 %	2 614	4 528	58 %
20 à 24 ans	23 383	46 314	50 %	17 132	37 783	45 %
25 à 39 ans	39 536	241 222	16 %	32 498	247 028	13 %
40 à 54 ans	15 809	175 306	9 %	13 563	179 563	8 %
55 à 64 ans	5 625	76 426	7 %	4 261	71 758	6 %
65 ans ou plus	1 370	10 682	13 %	1 237	13 956	9 %
Ensemble	88 156	554 319	16 %	71 302	554 616	13 %

Source : INSEE, recensement de 2011

Paris, Nombre et part des emplois exercés à temps partiel par sexe et âge (2011)

	Femmes			Hommes		
	Temps partiel	Ensemble	Part des actives ayant un emploi à temps partiel	Temps partiel	Ensemble	Part des actifs ayant un emploi à temps partiel
15 à 19 ans	3 040	4 369	70 %	2 525	4 528	56 %
20 à 24 ans	17 115	46 314	37 %	10 796	37 783	29 %
25 à 29 ans	12 717	92 026	14 %	8 266	86 102	10 %
30 à 34 ans	11 968	79 784	15 %	6 596	83 550	8 %
35 à 39 ans	13 885	69 412	20 %	6 216	77 376	8 %
40 à 44 ans	13 870	61 227	23 %	5 524	66 423	8 %
45 à 49 ans	13 165	59 329	22 %	5 051	59 743	8 %
50 à 54 ans	11 592	54 750	21 %	4 723	53 397	9 %
55 à 59 ans	10 232	49 676	21 %	4 042	44 690	9 %
60 à 64 ans	6 840	26 750	26 %	3 753	27 068	14 %
65 ans ou plus	4 846	10 682	45 %	5 008	13 956	36 %
Ensemble	119 269	554 319	22 %	62 499	554 616	11 %

Source : INSEE, recensement de 2011

Caractéristiques socio-démographiques des sans-domicile francophones dans l'agglomération parisienne

Situation de logement la veille de l'enquête	Répartition des sans domicile		Répartition par tranche d'âge			Femmes	Étrangers	En couple sans enfant	Avec enfants (seul ou en couple)	Seul
	Effectif	%	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou +					
Sans domicile	28 800	100	23	54	23	41	56	4	29	67
Sans abri	4 000	14	22	51	27	2	52	8	4	88
En hébergement collectif que l'on doit quitter le matin	3 700	13	19	59	22	6	40	2	1	97
En hébergement collectif où l'on peut rester la journée	9 800	34	21	44	35	42	50	4	16	80
En hôtel (géré par une association)	6 400	22	26	65	9	67	77	3	69	28
En logement (géré par une association)	4 900	17	27	56	17	58	55	3	48	49

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Paris Métropole.